

Auditions 2019
Formulaire d'inscription
Master Théâtre, orientation scénographie

Données personnelles (Merci de remplir ces champs en majuscules)

Genre	Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
Nom	
Prénom	
Rue	
Code postal	
Ville	
Pays	
Adresse des parents (si différente)	
Mail	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Date de naissance	
Lieu d'origine (Pour les Suisses)	
Nationalité	
Etat civil	
Etes-vous indépendant.e financièrement depuis minimum 24 mois ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Information complémentaire :

A quelle(s) autre(s) école(s) vous présentez-vous cette année ?

Formation supérieure

Formations supérieures effectuées:

Nom de l'école	Lieu	Diplôme obtenu	Année

Etudes en cours: _____



Compétences professionnelles

Formations professionnelles:

Diplôme professionnel obtenu	Lieu (école/entreprise)	Spécialité	Année

Activités professionnelles artistiques :

Professions exercées	Entreprise/Institution/Mentor	Années

Autres activités professionnelles :

Professions exercées	Entreprise/Institution/Mentor	Années

Compétences linguistiques

Langues	notions	courant	bilingue
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Taxes

Taxe d'examen d'admission : CHF 80.- ou 80 €. (Ce montant ne sera en aucun cas restitué, même en cas de refus de votre dossier ou d'abandon.)

Cette taxe est à régler immédiatement. Tout paiement effectué après la date du **19 mars 2019** (date du paiement faisant fois) aboutira à l'invalidation du dossier. Sans une copie du justificatif de paiement de cette taxe jointe à votre dossier, ce dernier sera considéré comme incomplet.

Le paiement est à verser à :

Bénéficiaire: Haute école des arts de la scène

Auprès de: BCV, Banque Cantonale Vaudoise

Place St-François 14

1003 Lausanne

IBAN: CH98 0076 7000 S508 4483 0

SWIFT: BCVLCH2LXXX

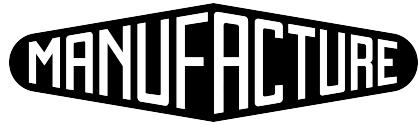
Merci de bien vouloir préciser votre nom et prénom ainsi que la filière dans laquelle vous vous présentez (en l'occurrence « MAT Sce » pour le Master Théâtre en option scénographie) dans le motif de votre versement ! Exemple : DUPONT Jean – MAT Sce

Les candidat.e.s admis.e.s à l'issue des auditions paieront une taxe d'inscription de CHF 150.-. Les taxes d'études se montent à CHF 500.- par semestre (CHF 1000.- par an), ainsi que des frais de matériel technique.

Pièces à joindre au dossier

Pour que votre dossier d'inscription soit complet, nous vous prions d'y joindre les pièces justificatives suivantes :

- le présent formulaire d'inscription complété et signé
- un curriculum vitae (2 pages maximum)
- une photo d'identité récente
- une copie de votre passeport ou pièce d'identité
- les copies de vos diplômes d'études
- les copies de vos certificats, ou attestations d'expériences pertinentes en lien avec votre parcours artistique
- une copie du justificatif du paiement de la taxe d'inscription
- un **document développant les points suivants** :
 1. Une lettre qui atteste des motivations qui vous ont poussé.e.s à vous inscrire en MA Théâtre orientation scénographie à la Manufacture (2 pages max) ;
 2. Le synopsis d'une problématique de recherche que vous souhaiteriez développer durant votre cursus au sein du Master Théâtre (2 pages max) ;
 3. Un dossier artistique exposant 3 projets déjà réalisés par le/la candidat.e et qu'il/elle estime déterminants ;
 4. Un projet de scénographie de 7 pages A3 max à partir du texte *Atteintes à sa vie* de Martin Crimp, comprenant :
 - Un parti scénographique
 - Des plans et coupes du projet dans un lieu déterminé
 - Un projet rendant compte des matières et des différents états de l'espace
 - Des photos de maquettes souhaitées
 5. Un plan filmé. Ce film est une cartographie personnelle. C'est une prise de vue d'un fragment du monde. Ce film doit être :
 - d'une durée de 1 à 5 min
 - constitué d'un plan séquence sans montage
 - accompagné d'une bande-son



Un dossier incomplet ou qui parviendrait après l'échéance du **19 mars 2019** ne sera pas pris en compte.

Merci d'envoyer le dossier complet en **deux fichiers PDF distincts et spécifiques** :

- 1 fichier contenant le projet scénographique (point 4)
- 1 fichier contenant toutes les autres pièces de votre dossier

Ces envois doivent être effectués uniquement par email à : auditions-mat@manufacture.ch

Le plan filmé doit également être transmis à l'adresse auditions-mat@manufacture.ch par [WeTransfer](#) : le nom de votre fichier vidéo doit contenir votre nom et prénom.

Aucun renseignement supplémentaire ne sera délivré par téléphone. Toutes les communications doivent passer par l'adresse email ci-dessus.

Les candidats seront prévenus par email au plus tard trois semaines avant l'audition. Les auditions auront lieu durant la semaine du **14 au 17 mai 2019** à La Manufacture.

Date _____

Signature _____



FAQ - Foire aux questions

1. Y a-t-il un âge minimum et un âge limite pour se présenter aux concours de La Manufacture ?

- Il n'y a pas d'âge limite. Vous devrez néanmoins avoir 18 ans révolus au moment de l'entrée prévue dans votre filière.

2. Puis-je passer l'audition sur vidéo ?

- Pour les filières Master et Bachelor Théâtre, il n'est pas possible de passer l'audition sur vidéo. Votre présence sur place est exigée.
- Pour la filière Bachelor Danse, un seul cas de figure peut faire exception :
 - Si vous vivez en dehors de l'Espace Schengen, et uniquement dans ce cas, il vous est possible de participer par vidéo au 1^{er} tour du concours, après accord préalable du Responsable académique de filière, Monsieur Gabriel Schenker. Il vous faudra produire des vidéos spécifiques selon les consignes qui vous seront envoyées. Si vous êtes sélectionné à partir de ces vidéos, vous devrez alors venir en personne à Lausanne pour le 2^{ème} tour.

3. Combien de fois puis-je me présenter aux concours d'entrée de La Manufacture ?

- Un.e candidat.e jugé.e non admissible peut se représenter à 2 reprises au maximum, soit 3 fois au total. Le délai entre deux candidatures est d'1 an minimum.

4. Quelle est la langue officielle de travail à La Manufacture ?

- La Manufacture se situe dans la partie francophone de la Suisse (Romandie) et la langue principale de travail et de la vie quotidienne est le français. Une très bonne connaissance du français est donc nécessaire, spécifiquement pour les filières Master et Bachelor Théâtre. Dans la filière danse, les cours sont donnés en français et/ou anglais ; des bases solides dans les deux langues sont donc requises.

5. Quand les candidats retenus sont-ils avertis de leur sélection ?

- Pour les filières Bachelor (danse et théâtre), les candidat.e.s définitivement retenus.e.s seront averti.e.s en personne à l'issue de la dernière journée du 2^e tour du concours. Une confirmation écrite leur sera envoyée par email la semaine qui suit l'audition.
- Pour la filière Master, les candidat.e.s définitivement retenus.e.s seront averti.e.s par email la semaine qui suit le concours.

6. La Manufacture peut-elle attribuer directement des bourses ?

- La Manufacture n'attribue pas directement de bourses à ses étudiant.e.s. Néanmoins, une aide subsidiaire peut être déposée après de l'Association des Artisans, liée à l'école, environ début octobre (cf. rubrique Bourses).

7. Est-il possible d'avoir un job étudiant en parallèle de ses études pour les financer ?

- Il est à noter que les formations de La Manufacture sont toutes conçues sur des temps-plein. Il est donc possible de travailler uniquement le soir, les week-ends et durant les vacances. Nous attirons cependant votre attention sur le rythme soutenu des cours et ateliers et du travail personnel demandé en complément.
- Etant donné la cherté de la vie en Suisse, vous ne pouvez compter sur un job d'étudiant seul pour financer vos études.